



Actuellement, M. Lagrange a procédé à 34 inscriptions pour la rentrée 2008, ce qui donne un différentiel positif de 11 élèves pour un effectif à la rentrée de 131 élèves (27 CP, 32 CE1, 28 CE2, 22 CM1, 22 CM2).

Les élèves seront répartis de la façon suivante :

- CP/CE1 (Me Perrussel) : 23 élèves (14 CP + 9 CE1)
- CP/CE1 (Me Guyot) : 23 élèves (13 CP + 10 CE1)
- CE1/CE2 (M. Lagrange) : 27 élèves (13 CE1 + 14 CE2)
- CE2/CM1 (M. Amblard) : 29 élèves (15 CE2 + 14 CM1)
- CM1/CM2 (M. Bellynck) : 29 élèves (9 CM1 + 20 CM2)

Il manque 5 élèves pour obtenir une création de classe ce qui explique les effectifs chargés. Les répartitions ont été mûrement réfléchies, discutées en collaboration avec l'école maternelle. Les critères retenus ont été : favoriser les enfants de cycle 2, favoriser l'apprentissage de la lecture et éviter une modification des classes à la rentrée. Toutefois, cette répartition pourra être modifiée en cas d'inscriptions nouvelles importantes.

Les listes seront affichées jeudi 3 juillet sur les portes de la salle pluri-disciplinaire (vers le parking).

**Les vacances d'été débuteront jeudi 3 juillet à 16 h 30 après la classe ; il y aura étude ce soir-là.**

**La rentrée des élèves aura lieu le Mardi 2 septembre 2008 à 8 h 20.**

La rentrée des enseignants se fera le Lundi 1<sup>er</sup> septembre.

**L'école de Savigny fonctionnera l'année prochaine sur 4 jours : pas d'école les mercredis et samedis (comme toute les écoles françaises à la rentrée 2008). Les vacances seront celles du calendrier national.**

Les enfants n'auront cours que 24 h par semaine à la rentrée 2008. Les 2 heures par semaine ainsi libérées seront en partie (60 h par enseignant pour l'année) consacrées à la préparation et à l'aide aux enfants en difficulté scolaire. Cette aide ne pourra se faire qu'avec l'accord des familles et ne débutera qu'après les vacances de Toussaint. Les modalités d'organisation sont encore à définir.

De nouveaux programmes ont été publiés. Les parents seront tenus au courant lors des différentes réunions de début d'année.

Le projet d'école a été validé par Me Leroux, Inspectrice de l'Education Nationale. Les enseignants sont en attente de l'approbation du programme annuel

M. Amblard et M. Lagrange assureront l'enseignement de l'anglais en cycle 3 à la prochaine rentrée : il reste à définir les modalités de décloisonnement, M. Lagrange ne sachant pas à cette heure quel jour il sera déchargé.

Les deux classes de CP/CE1 iront à la piscine toute l'année. La classe de CE1/CE2 ira à la piscine jusqu'au mois de février.

Les enseignants de l'école sont d'accord pour se réengager dans l'Usep.

Une réunion concernant tous les parents de l'école aura lieu à la rentrée : la date reste à définir. En attendant, une réunion pour les nouvelles familles et les nouveaux CP de l'école élémentaire aura lieu mardi 1<sup>er</sup> juillet à 8 h dans la salle pluri-disciplinaire.

### **3- Projets futurs :**

M. Amblard et M. Lagrange ont le projet d'organiser en janvier 2009 une classe de neige à St François-Longchamps, dans la Maurienne. Les deux classes seraient concernées ainsi que les CM1 de M. Bellynck soit un total de 65 élèves. Les enseignants demandent doré et déjà au conseil d'école son accord pour organiser cette classe transplantée et à la municipalité une subvention exceptionnelle pour l'intervention des différents moniteurs liés aux activités de montagne. Le conseil d'école n'émet aucune objection à ce projet. La question du financement sera débattue avec les familles, la mairie et l'APE dès la rentrée.

L'école des Sources souhaite en outre collaborer avec la bibliothèque associative de Savigny pour revoir le classement et la gestion des livres de la BCD. Elle participera aussi au projet de création de BCD de l'école maternelle : le but étant d'avoir une unité sur les trois lieux de prêts de livres à Savigny.

**4- Bilan coopérative scolaire :**

La séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance :

Le président :